

UN INVENTAIRE

pour préserver
le patrimoine du goût tunisien

Quel est le point commun entre les truffes de Kalaât Senane, l'eau de rose de Kairouan, les pommes de Sbiba, l'harissa de Nabeul, l'huile d'olive de Monastir, le miel de Sejnane, les huitres de Bizerte, les escargots de Bouficha et le lait de chamelle de Ben Guerden ?

Réponse : ils ont tous été classés en tant que produits du terroir par un inventaire ayant répertorié en tout 220 produits couvrant les 24 gouvernorats du pays.

Un potentiel agro-alimentaire délicat, savoureux, authentique, imbibé du parfum du micro climat de chaque région.

Or, quasi confidentiel et peu valorisé, ce patrimoine du goût, que des générations d'agriculteurs de la terre et de la mer ont développé avec amour et patience, reste en Tunisie peu connu du grand public.

Voilà ce qui a poussé le **Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche et le Ministère de l'Industrie et du Commerce** avec l'appui du **Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et du Terroir (PAMPAT)** sous le leadership de l'APIA d'engager un travail d'identification des produits du terroir agroalimentaire local.

4 Critères de sélection

Publié en octobre 2016, ce répertoire est une première en Tunisie. Sa préparation a engendré l'implication de plus de deux cent représentants des secteurs public et privé ainsi que la participation de chercheurs et d'experts indépendants.

Son importance est primordiale, puisqu'il a servi de base pour la mise en place du concours et favorisera différentes actions de valorisation du patrimoine gustatif.

L'inventaire a au départ dressé une liste de 415 produits en s'appuyant sur une méthodologie combinant l'exploration du terrain, les interviews et la recherche documentaire.

Quatre critères de sélection ont été définis. Tout d'abord, la **typicité** du produit, qui doit présenter des caractéristiques uniques. Ensuite, son **ancrage physique au territoire**. Mais aussi son **ancrage historique** puisqu'il doit exister depuis au moins soixante ans. Enfin, le **savoir-faire local** qui lui est inhérent : technicité et transmission à travers les générations.

Des ateliers de travail avec les professionnels de l'agriculture ont permis d'affiner la première liste en éliminant les produits démunis des spécificités distinctives où dont l'existence remonte à une période de moins de soixante ans.

220 produits jalonnant les 24 gouvernorats du pays ont été identifiés par l'Inventaire des produits du terroir. Une grande première en Tunisie.

- . La typicité du produit
- . l'ancrage physique au territoire
- . l'ancrage historique
- . le savoir-faire local

le patrimoine du **pour préserver** goût tunisien

Pour **Marouane Chikhaoui**, expert à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ONUDI, le répertoire peut représenter «un moyen de sauvegarder des espèces en voie de disparition, comme les fameuses fraises de Ouechtata, au nord ouest, ou les pommes de Djerba ». Il ajoute : « C'est aussi un outil de reconnaissance des produits et de protection de leur origine. On sait maintenant que l'harissa de Nabeul, cette purée à base de piments, très appréciée dans le monde et souvent imitée dans le cadre d'une concurrence déloyale, est tunisienne et pas algérienne, ni chinoise, ni chilienne.

piments, très appréciée dans le monde et souvent imitée dans le cadre d'une concurrence déloyale, est tunisienne et pas algérienne, ni chinoise, ni chilienne.

La notoriété internationale d'un pays, mais aussi beaucoup de ses intérêts financiers, se jouent aussi à travers la mise en avant de ses produits typiques ».

Les 220 produits validés par l'inventaire entreront dans la course aux médailles lors du premier Concours tunisien des produits de terroir organisé les 29 et 30 novembre 2017 à la Cité des Sciences, à Tunis.



01

Régions
du Nord

02

Régions
du Centre

03

Régions
du Sud



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE BIZERTE	Mendole frais (Chaouri)	Bizerte - Ras Jbel (Meline - Ghar El Melh)
	Amande (variété Blanco)	Ghar El Melh
	Anguille (Hancha ou sannour)	Lagune de Ghar El Melh & lac d'Ichkeul
	Hendi Amlass	Rafraf, Meteline
	Karmous	Meline, Raf Raf, Sounin, El Alia, Ras Jbel
	Langouste	La Galite et les esquerquis (hauts-fonds)
	Mouz Arbi	Sounin, Rafraf, Methline
	Truffes blanches	Sejnen (omeden, Bsèbiss)
	Artichauts	Basse vallée de Medjerda
	Amandes "Dilo"	Raf Raf
	Raisins de Raf Raf	Raf Raf, Ras Jbel
	Pomme de terre de Ghar el Melh	Ras Jbel
	Miel de Sejnen	Sejnene
	Huitre de Bizerte	Menzel jemil (Lagune deBizerte)
	Moule de Bizerte	Menzel jemil (Lagune deBizerte)
	Patate Douce	Ghar El Melh, Rafraf
	Huile des oléastres	Ichkel, Bou Jbila, Ben Bsila
	Poire (Variété El Ambri)	Ras Jebel (Localité de Raf Raf)
	Mendole séché (Chaouri femelle)	Bizerte - Ras Jbel (Meline - Ghar El Melh)
	GOUVERNORAT DE TUNIS	Anguille
Gnaouia El Marsa / Gombo		Marsa
GOUVERNORAT DE BEN AROUS	Raisins de Morneg (Cuve)	Morneg
	Raisins de Morneg (Table)	Morneg
GOUVERNORAT DE ARIANA	Wez / Oie	Kalet Landloss
	Ward Ariana	Ariana ville, Raoued, Soukra
	Guennaria / Artichaut	Base vallée de la Mejrda
	Graa kalaat Landloss / Courge	Kalaat Landloss
GOUVERNORAT DE ZAGHOUAN	Nesri	Délégation de Zaghouan
	Huile d'olive (Beldi)	Délégations de Zaghouan Bir Mchergua et El Fahs



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE MANOUBA	Céréales (chili et mahmoudi) et Orge local	Tebourba
	Olives à Huile «Chetoui»	Tebourba
	Vigne de cuve	Chouigui, Terglesh
	Artichaut de Medjerda «violette»	Jedida, batan, Tborba (Basse vallée de la Medjerda)
	Artichaut de Medjerda «blanc Horanai»	Jedida (Basse vallée de la medjerda)
	Miel	Dkhila
	Petit pois printanière	Lansarine
	Poivron doux	Jedeida
	Fève de 3 à 5 graines	Tébourba
GOUVERNORAT DE NABEUL	Orange maltaise demi -sanguine	Nabeul
	Eau de fleur d'oranger	
	Figue de Barbarie Tardive	Bouarghoub
	Epices	Korba et Menzel Temim (Nabeul)
	Raisin Muscat de Kelibia	Kelibia
	Hrissa de Nabeul	Houeria, korba el mida hamem khezez
	Conserves de sardines	
GOUVERNORAT DE BEJA	Figue de Djeba (AOC)	Djebba
	Huile d'olive et Olives "Jarbouï"	Tborsok, Tibar, Tastour, Mjez El Bab, Gbolat
	Fraises de Ouechtata	Nefza / Ouechtata Ain Sobah
	Huile d'olive de Téboursouk	Téboursouk
	Grenade de Testour	Testour
	Abricots de Testour	Testour
	Krima (Fruit)	Ouechtata (Nefza)
	Arachides	Nefza / Ouechtata Ain Sobah
	Fromage au lait de brebis de Béja	Béja
	Orange Thomson	Nefza / Ouechtata Ain Sobah
	Ail de Béjà	Béja (étage sub-humide : Béja Nord - Béja Sud - Amdoun Sud - Vallée d'Oued Ettin à Medjez El Bab - Hauts plateaux de Thibar et Téboursouk)
	Mloukhia de Testour	Testour
	Grenade de Amdoun	Amdoun / localité de Gorchia



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE BEJA	Piment de Nefza	Nefza
	Race noire de Thibar (brebis)	Thibar
	Haricots de Nefza	Nefza
GOUVERNORAT DE JENDOUBA	Cerisier	Ain Drahm
	Champignon	Gar dimaou, Fernana, Ain Drahm
	Miel	Les zones de forêts : Ain Drahm, Fernana, Gar Dimaou
	Rihan	Ain Drahm, Fernana et Tabarka
	Mloukhia	Boussalem
GOUVERNORAT DE SILIANA	Karmous Kesra	Kessra
	Huile d'olive Chetoui et Oueslati	Bouarada, Sidi Hmada (Bio)
	Race bovine locale (Bagour)	Ain Boussaâdia
	Zgougou	Bouarada, Kesra
	Cerises Makthar	Makthar
	Romarain (Klil Séché)	Kesra, Bargou, Sidi Amer, Sidi Hmeda
	Pêcher Bargou	Bargou
	Miel Bargou	Bargou
	Khorchef	Makthar
GOUVERNORAT DU KEF	Huile d'olive ELLES Sers	Elles Sers
	Pomme de terre / Khorchef	Sakiet Sidi Youssef
	Noix d'Essakia	Essakia
	Truffe	Kallat Senane
	Khorchef	Kallat Senane - Sekiat Sidi Youssef - Neber
	Câpre	Neber - Sers - Dahmani - Sakiet Sidi Youssef
	Zaarour	Sekiet - Kef Est
	Zgougou	Gouvernorat du Kef
	Pomme de terre: 5ème saison	Frouestan; El Gsour
	Blé du terroir (chili - Mahmoudi - Biskri)	Ain Fdhil (Ksour) - Neber - Sakiet



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE KAIROUAN	Huile d'olive Oueslati	Oueslatia - El Alaâ - Haffouz
	Rose	Dhraa Tammar (Kairouan Nord) Khazzazia (Kairouan Sud)
	Figues de barbarie	El Alaâ
	Eau de rose	Kairouan
	Abricots (Chechi Khit El Oued)	Khit El Oued (Haffouz)
	Miel Om Roubia	Jloula (Localité de Nahhala) - Oueslatia
	Robb de figue de barbarie El Alaâ	El Alaâ
	Caprin (viande)	Oueslatia (Jbel Sarj)
GOUVERNORAT DE KASSERINE	Hendi Zelfen / Figue de barbarie	Oued rachh tela, Zelfen
	Rob de Figue / Figue de barbarie	Oued rachh tela, Zelfen
	Figue de barbarie séchée (Chriha) / Figue de barbarie	Oued rachh tela, Zelfen
	Fostok / Pistache	Majel Bel abess
	Pomme de Sbiba / Pomme	Sbiba
	Agneau queue fine de l'ouest (Gharbi)	Kasserine
	Graa Nab Jmal / Courge	El hrahra - délégation de sbeitla
	Mechmech Kasserine / Abricot (Kasserine 2)	
	Khorchef / Cardon	Nord du Gouvernorat
GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID	Agneau Sidi Bouzid (Race Barbarine)	Mezouna
	Huile d'olive de Touila (Chemlali)	Sidi Bouzid Ouest (Localité de Touila)
	Figuier de barbari	Sidi Bouzid Est (Localité de Gatrana)
	Amandier (variétés locales)	Sidi Ali Ben Aoun (Principalement) Ouled Hafouz - Sidi Bouzid Est
	Courge Ouled Achour	Ouled Achour, Jelma
	Ail de Horchan	Om Laadham
	Oignon Gammouda	
	Grenadier Hichria	Sidi Bouzid Ouest
	Raisin Laazèra	Sidi Bouzid Est
	Navet de Gudara	Gudara
	Miel de Talh	Localité de Bouhadma



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE MAHDIA	Karmous Kesra	Hiboun
	Huile d'olive	Gouvernorat
	Sardine	Boumerdes
	Miel	Sidi elouane
	Bither (petites quantité)	Mahdia, ghdabna
	Amandes Arbi	Souassi (Localité : Souassi – Chorbane – Ouled Chamekh – Hbira)
	Piment « khcham oussif »	Rjich
GOUVERNORAT DE MONASTIR	Poisson Charkaou	Monastir
	Fefel baklouti	Bkalta
	Harchay moknine	Amirat
	Carotte arbi	Moknine
	Poivron doux Tbolba	Tbolba
	Figue	Ouerdanine
	Poire	Moknine (Beni Hassen)
GOUVERNORAT DE MONASTIR	Poisson Charkaou	Monastir
	Fefel baklouti	Bkalta
	Harchay moknine	Amirat
	Carotte arbi	Moknine
	Poivron doux Tbolba	Tbolba
	Figue	Ouerdanine
	Poire	Moknine (Beni Hassen)



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)
GOUVERNORAT DE Sfax	Pouppes séchés	Kerkennah (Localités de Kraten et Ennajat)
	Poisson Chrafi (Kerkennah)	Kerkennah (Localité de Mellita)
	Huile d'olive chemlali de Sfax	Toutes les délégations
	Amandes - Variété locales (Acchak - Zahaf - Fakhfakh - Ksontini)	Sfax
	Raisin sec « Assli » - Zbib	Jnen de Sfax (Périmètre de 10 à 11 km de Sfax) + Kerkenah
	Pomme Douce de Sfax	El Ghraiba
	Sorgho alimentaire Hazgui	Jebenania (Localité Hzag)
	Abricot (variété locale Amor El Euch - Fourati)	Jebeniana - Hinchâ - Sfax Sud
GOUVERNORAT DE GABES	Grenade de Gabès	Oasis Gabès
	Viande de Chamelon	Hamma, Merth, Menzel Habib
	Onion	Ghannouch
	Moloukhia	Oasis Gabès
	Raisin de limaoua	Limaoua
	Piment	Ghannouch
	Blah Rochdi	Oasis Gabès
	Crevette royale du Golfe de Gabès	Gabès
	Miel de Toujene	Toujene
	Huile d'olive « Zarrazi »	Zones montagneuses
	Olive « Zarrazi »	Zones montagneuses
	Kenta	Hamma
	Ouzef séchée	Ghannouch- Gabès
	Hrous Gabsi	Ghannouch
	Figues séchées	Matmata/Toujene
	Palourde du Golf de Gabès	Sfax – Gabès et Médenine
GOUVERNORAT DE MÉDENINE	Les poissons de Biben (Dorade, Sbaras)	Biben
	Huile « Zarrazi »	Zones montagneuse (Beni ghdech)
	Olive « Zarrazi »	Zones montagneuse (Beni ghdech)
	Alouch Elouera	Elouera, Ben Garden
	Palourde du Golf de Gabès	Ajim, Sidi Makhlouf, Grin



NOM DU PRODUIT

LOCALITÉ (TERRITOIRE)

GOUVERNORAT DE MÉDÉNINE

Viande de Chamelon

Ben Gerden

Lait de chamelle

Om Tamer et Ben Gerden

Viande caprine

Ben Ghedech

karmous séché (Chriha)

Ben Ghedech

Sorgho

Dakhla

Pomme de Djerba

Djerba

Lentille de Djerba

Djerba et zarzis

Lemsi (Blah) Djerba

Djerba

Ouzaf

Côte Medenine

GOUVERNORAT DE TATAOUINE

Viande agneau Elouara

Tataouine Nord et Smar (Localité d'El Ouara)

Viande Goued

Gouvernorat de Tataouine

Lait de chamelle

Beni mhira- Gasr Oun

Figues séchées

Zones monthagneuses : Tataouine Sud (Douiret) et Remada (Nekrif - Bir Amir)

Viande de chevreaux (Edhafer)

Remada – Ghomrassen

Smen de chèvre

Parcour dhahar

Menthe «El Ferch»

Ghomrassen (Localité d'El Ferch - Ancienne Oasis)

Rob de figue

tataouine sud (localité Duiet)

Huile d'olive (variété dhokar)

Tataouine (localité Duiet)

Orge ardhaoui

Sud tunisien (Gouvernorat Tataouine – Medenine)

Piment

Ancienne Oasis: Remada (El Achouch) Ghomrassen (El Ferch) - Smar (Kerchaou)

Carotte

Ancienne Oasis

Navet

Ancienne Oasis

Oignon

Ancienne Oasis

Figues

Zones monthagneuses : Tataouine Sud (Douiret) et Remada (Nekrif - Bir Amir)

GOUVERNORAT DE
KEBILI

Deglet Ennour de Nefzaoua

Nefzaoua

Alig Nefzawa

Tout le gouvernorat

Rob des dattes

Tout le gouvernorat

Viande d'agneau barbarine locale

Douz et Faouar

Kenta Nefzawa

Tout le gouvernorat



	NOM DU PRODUIT	LOCALITÉ (TERRITOIRE)	
GOUVERNORAT DE KEBILI	Viande de chevreau locale	Douz et Faouar	
	Smen de chèvre locale	Douz et Faouar	
	Lait de chamelle	Douz et Kebili	
	Viande Goued	Douz et Kebili	
	Huile d'olive Marsi	Kebili	
	Le Piment nain local	Kebili nord	
GOUVERNORAT DE TOZEUR	Molokhia	Oasis Tozeur - Deguache - Nafta - El Hamma	
	Rob de datte	Tozeur	
	Deglet Ennour du Jérid	Tozeur, Tamaghza	
	Dattes Deglet El Bay	Tozeur, Tamaghza	
	Piment Jeridi	Tozeur - Nafta	
	Guenaouia de Tozeur	Oasis Tozeur - Deguache - Nafta - El Hamma	
	Karmous touzer	Tozeur - Deguache - Nafta - El Hamma	
	Leem Baldi	Les aciens oasis deTozeur, Nafta et Dgech	
	Lait de chamelle	Hezoua	
	Onion Touzri	Lesaciens oasis deTozeur, Nafta et Dguache	
	Smen Negua	Hezoua	
	Olives Zarrazi	Deguache	
	GOUVERNORAT DE TOZEUR	Pistache	El Gtar, Om Larais, Gafsa El Janoubia
		Zitoun mragued de Gafsa / Olives	GAFSA (Gouvernorat), surtout Jbal SEBT
Huile d'olive Chemchali de Gafsa ou Gafsi		Anciennes oasis et zones monagneuses	
Mastoura de Gafsa / Mais vert		Gsar, El Gtar, Gafsa (ancien oasis)	
Sliga de Gafsa / Mais vert broyé		Gsar, El Gtar, Gafsa (ancien oasis)	
Morchen de Gafsa / Feuilles de navet		Gafsa (ancien oasis) et ouahet tretch	
Bargoug (Abricot de Gafsa)		Gafsa (ancien oasis), Gsar	
Fermes de Gafsa (Abricot séché) = Fermes		GAFSA (Gouvernorat)	
Courgette (Farkous)		Ancienes oasis Gafsa	
Figue de Gafsa (Bazoul Khadem)		Gafsa sud + anciens oasis et Gsar	
Figue de Gafsa (Asal Boutchich)		Gafsa sud + anciens oasis et Gsar	
Rob des dattes / Sirop de dattes		Ancienes oasis Gafsa	